



VILLE DE MONTIGNY-LES-METZ
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 DECEMBRE 2022
A 19H00
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Affaires générales

Point n° 1 : délibération n° 077-2022 : Institutions et vie politique : désignation du secrétaire de séance

ADOpte

Point n° 2 : délibération n° 78-2022 : institutions et vie politique : approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du jeudi 29 septembre 2022

ADOpte

Point n° 3 : délibération n° 079-2022 : Délégation de services publics : rapport annuel sur l'activité de la SAREMM pour l'exercice 2021

**Adopté par 31 voix pour, 2 non participations
au vote (Jean-Luc BOHL et Hervé BROUILLET)
et 2 abstentions (Irma VOLLMER et Bernard
CAMPANI)**

Point n° 4 : délibération n° 080-2022 : Institutions et vie politique : rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2021

PREND ACTE

Point n° 5 : délibération n° 081-2022 : Domaine et patrimoine : rapport annuel d'exploitation des Recours Administratifs Préalables Obligatoires pour l'année 2021

PREND ACTE

Finances

Point n° 6 : délibération n° 082-2022 : Finances locales : constitution d'une provision pour risques et charges « Compte Epargne Temps »

ADOpte

Point n° 7 : délibération n° 083-2022 : Finances locales : tarifs municipaux 2023

**Adopté par 31 voix pour et 4 abstentions (Irma
VOLLMER, Bernard CAMPANI, Jean-François
SOMNY et Nadine SIMON)**

Point n° 8 : délibération n° 084-2022 : Finances locales : décision modificative n° 1

ADOpte

Point n° 9 : délibération n° 085-2022 : Finances locales : effacement de créances

ADOPTE

Point n° 10 : délibération n° 086-2022 : Finances locales : constitution d'une provision pour créances douteuses : restes à recouvrer

ADOPTE

Point n° 11 : délibération n° 087-2022 : Finances locales : travaux d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2023

ADOPTE

Urbanisme, cadre de vie et moyens techniques

Point n° 12 : délibération n° 088-2022 : Environnement : convention relative à l'installation de points d'apport volontaire de collecte de textiles, linges de maison et chaussures

ADOPTE

Point n° 13 : délibération n° 089-2022 : Domaine et patrimoine : terrain communal rue du Haut-Rhône : convention d'occupation temporaire à passer avec la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est

ADOPTE

Point n° 14 : délibération n° 090-2022 : Actes relatifs au droit d'occupation et d'utilisation des sols : avis sur les projets de périmètres délimités des abords du Château de la Horgne et de Metz Centre

**Adopté par 33 voix pour et 2 abstentions
(Irma VOLLMER et Bernard CAMPANI)**

Solidarité, affaires sociales, troisième âge, handicap et santé

Point n° 15 : délibération n° 091-2022 : Finances locales : travaux d'investissement à engager dans les structures multi-accueil

Adopté par 29 voix pour et 6 non participations au vote (Alexandre LAURENT, Dimitri SOKOLOWSKI, Christian WAX, Hélène PHILIPPON, Hamid ZAHROUNI et Irma VOLLMER)

Point n° 16 : délibération n° 092-2022 : Santé publique : partenariat entre la Ville et le Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer : convention à intervenir

ADOPTE

Point n° 17 : délibération n° 093-2022 : 3ème Age : opération Formation bus numérique super senior : convention à intervenir

ADOPTE

Culture

Point n° 18 : délibération n° 094-2022 : Culture : pose de stolpersteine à la mémoire de victimes du nazisme

ADOPTE

Point n° 19 : délibération n° 095-2022 : Culture : organisation d'un concours de décorations de Noël

ADOPTE

Affaires sportives

Point n° 20 : délibération n° 096-2022 : Occupation du domaine public : convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs par les lycées publics

ADOPTE

Moyens administratifs et vie des quartiers

Point n° 21 : délibération n° 097-2022 : Autres domaines de compétences des communes : compte-rendu de la délégation au Maire portant délivrance et reprise de concessions funéraires

PREND ACTE

Affaires règlementaires

Point n° 22 : délibération n° 098/2022 - Fonction publique territoriale : Fonction publique territoriale : mise à jour de la liste des emplois donnant lieu à attribution de logements

ADOPTE